

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A BELIN-BELIET (33)

Séance du 2 mars 2020
Délibération n° 64

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt, le 2 mars à 17h00, le Comité syndical s'est réuni à BELIN-BELIET (33) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. LAGRAVE Renaud.

Étaient Présents : M. LAGRAVE Renaud portant pouvoirs de Mme HARRIBEY Laurence et de M. TOUZEAU Jean, Mme LAMARQUE Gisèle portant pouvoir de Mme BARAT Geneviève, Mme NADAU Marie-Françoise portant pouvoir de M. DUDON Alain, M. THIERRY Nicolas, M. GILLÉ Hervé, Mme PIQUEMAL Sophie, Mme VALIORGUE Magali portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, M. BAUDY Serge portant pouvoirs de M. DERVILLÉ Luc et de M. LAFON Bruno, M. PEDEUBOY Jean-Louis, Mme CORMIER Claudine, M. DEDIEU Vincent portant pouvoir de M. DUPIOL Guy, M. DUNOGUES Yves portant de Mme TAPIN Martine, M. GLEYZE Jean-Luc, M. ICHARD Vincent, M. PAIN Cédric portant pouvoirs de M. DELUGA Frédéric et de Mme LE YONDRE Nathalie, M. SORE Serge portant pouvoir de Monsieur SARTRE Philippe.

Absents excusés (pouvoirs) : Mme BARAT Geneviève ayant donné pouvoir à Mme LAMARQUE Gisèle, Mme HARRIBEY Laurence ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. TOUZEAU Jean ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DUDON Alain ayant donné pouvoir à Mme NADAU Marie-Françoise, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, M. DERVILLÉ Luc ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, M. DUPIOL Guy ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. SARTRE Philippe ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. LAFON Bruno ayant donné pouvoir à M. BAUDY Serge, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. PAIN Cédric, Mme TAPIN Martine ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves.

Absents : M. TAUZIN Arnaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. ROUFFIAT Bruno (excusé), M. LASSALLE Jean-Claude (excusé), Mme LEMONNIER Marie-Christine (excusée), Mme BRUN Yveline, Mme NAYACH Laure, Mme VEILLARD Carole.

TOURISME :

RAPPORT TOURISME

Programme 2020 – Appel à projet régional Ecodestination

Le Parc naturel régional, les collectivités et les offices de Tourisme des Landes de Gascogne sont lauréats depuis 2016 de l'appel à projet régional NOTT « *nouvelles organisations touristiques des territoires néo-aquitains* » autour du projet Ecodestination exemplaire du Parc et des territoires voisins.

Le projet Ecodestination tend à favoriser le développement durable du tourisme sur l'ensemble du territoire de l'appel à projet. Il rassemble le Parc naturel régional ainsi que les EPCI de la COBAS, la COBAN, du Val de l'Eyre, du Cœur Haute Lande, le Syndicat mixte des Landes d'Armagnac et du Pays morcenais, et depuis 2018 le Sud Gironde et le Bazadais.

L'ambition du projet Ecodestination autour de sa stratégie marketing est de « *Développer et promouvoir une offre d'escapades éco-positives répondant à la promesse client de l'Ecodestination Landes de Gascogne* », elle sera mise en œuvre à travers quatre axes :

- La coordination technique et administrative du projet ;
- La professionnalisation des acteurs touristiques dans le cadre de son programme local de professionnalisation et de l'organisation de son forum annuel du tourisme durable ;
- La qualification de l'offre à travers la structuration de la fabrique à idées des escapades éco-positives et l'accompagnement et mise en réseau du Cercle des Imaginaterres ;
- La transition numérique grâce à la définition d'une stratégie digitale partagée.

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A BELIN-BELIET (33)

Séance du 2 mars 2020
Délibération n° 64

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical unanime DECIDE :

- **D'APPROUVER** le plan de financement suivant ainsi que les actions décrites dans le programme (en annexe)
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout acte affairant à sa mise en œuvre.

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 3 mars 2020.


Renaud LAGRAVE
Président du Syndicat Mixte
Vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 2 mars 2020**
A BELIN-BELIET (33) **Délibération n° 64**

1. Animation du programme Ecodestination :

Coût :		Financement :	
Salaires et charges sur 12 mois :	43 905.80 €	Conseil régional :	15 360 €
Frais de déplacements et de mission :	4 000 €	Parc et EPCI :	32 545.80 €
Total :	47 905.80 €	Total :	47 905.80 €

2. Qualification de l'offre :

Coût :		Financement :	
Accompagnement à la structuration d'une fabrique à projet :	2 500 €	Conseil régional :	2 000 €
		Parc et EPCI :	500 €
Total :	2 500 €	Total :	2 500,00 €

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 2 mars 2020**
A BELIN-BELIET (33) **Délibération n° 64**

3. Professionnalisation des acteurs touristiques :

Coût :	Financement :
Accompagnement collectif des techniciens sur la valorisation des escapades éco-positives 3 000 €	Conseil régional : 3 200 €
Sensibilisation des prestataires touristiques aux démarches de progrès : 1 000 €	Parc et EPCI : 5 050 €
Organisation du forum annuel du tourisme durable à destination des acteurs du tourisme : 6 000 €	Conseil départemental de la Gironde : 1 750 €
Total : 10 000 € TTC	Total : 10 000 €

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A BELIN-BELIET (33)

Séance du 2 mars 2020
Délibération n° 64

4. Numérique :

Coût :	Financement :
Aide à définition d'une stratégie digitale 9 600 €	Conseil régional : 2 880 €
	Conseil départemental des Landes : 1 406.73 €
	Conseil départemental de Gironde : 2 800 €
	Parc et EPCI : 2 513.27 €
Total : 9 600 € TTC	Total : 9 600 €

PLAN DE FINANCEMENT Ecodestination 2020						
Action	Coût d'objectif	Conseil régional	Département des Landes	Département de la Gironde	Territoire	Participation par collectivités
ORGANISATION LOCALE						
Animation projet	47 905,80 €	15 360,00 €			32 545,80 €	3 616,20 €
Evènements	6 000,00 €			1 750,00 €	4 250,00 €	472,22 €
QUALIFICATION						
Suivi individuel	- €					
Bienvenue au projet	- €					
Structuration des filières						
Fabrique à idées	2 500,00 €	2 000,00 €			500,00 €	55,56 €
PROFESSIONNALISATION						
Techniciens de l'Ecodestination	3 000,00 €	2 400,00 €			600,00 €	66,67 €
Prestataires touristiques	1 000,00 €	800,00 €			200,00 €	22,22 €
NUMERIQUE						
Diagnostic supports web	9 600,00 €	2 880,00 €	1 406,73 €	2 800,00 €	2 513,27 €	279,25 €
Stratégie médias sociaux	- €					
Communication interne	- €					
Total actions	70 005,80 €	23 440,00 €	1 406,73 €	4 550,00 €	40 609,07 €	4 512,12 €
					5 050,00 €	

Ingenierie

	de base			CA à payer	10
Dépenses	12 mois			CET	12
Frais de personnel	38 162,74 €			Tuilage	9
Frais de mission	4 000,00 €			cout jour	185,26
TOTAL	42 162,74 €			TOTAL	5743,06
Annoncé	46 000				
Réel	47 905,80 €				
saire global	43 905,80 €				